



Cfdt:

# 6 JUIN

# GRÈVE ET MANIFESTATION POUR MAINTENIR LA PRESSION

Gagnons le retrait de la loi  
Et des avancées sociales!

Le gouvernement veut imposer la réforme des retraites, avec le 49.3, contre l'avis de la population et des organisations syndicales. Son objectif n'est pas de sauver notre système des retraites mais de faire des économies sur le dos des travailleurs et travailleuses.

**Sans une forte mobilisation, voici ce qui pourrait se passer en septembre :**

- **Tout le monde prend deux ans « fermes » :** recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans pour l'ensemble des salariés du public ou du privé (recul qui serait atteint par une augmentation d'un trimestre par an à partir de la génération née en 1961 pour atteindre 64 ans pour celle née en 1968). Les travailleurs et travailleuses en « **carrière longue** », qui avaient cotisé cinq trimestres avant 20 ans et qui peuvent partir aujourd'hui à 60 ans, devront désormais travailler deux ans de plus avant de partir en retraite ;
- Accélération du calendrier de la loi Touraine qui augmente le nombre de trimestres nécessaires pour la retraite. **Avec la réforme de Borne, l'allongement à 172 trimestres de cotisation**, pour les personnes nées en 1973 et après, serait appliqué à partir de la génération née en 1965.

**À l'inverse de ce qu'annonçait le gouvernement, aucune avancée n'est prévue :**

- **Prise en compte de la pénibilité ?** Les critères supprimés en 2017 ne sont pas tous réintégrés.
- **Les 1 200 euros de pension minimum pour tous ? C'est faux !** La revalorisation du minimum de pension à 1 200 euros ne concerne que les salariés ayant effectué une carrière complète et à temps plein.

**AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !**

## MANIFESTATIONS DU 6 JUIN EN ISERE

Grenoble : 10h Alsace Lorraine arrivée Verdun

Bourgoin : 10h place St Michel

Roussillon : 10h au Lidl de Salaise

**APPEL A LA GREVE LUNDI 5 JUIN 20H30 AU MERCREDI 7 JUIN 5H**

**Pour interpeller vos députés sur le vote permettant  
l'abrogation de la loi retraite : <https://jusquauretrait.fr/>**